



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le quatre novembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace Melpha, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, Mme Odile AZE, Mme Magali BERTIN, M. Fabrice GOHIER, M. Erick HAMOND, M. Samuel HARDY, M. Philippe LANDAIS, Mme Catherine LE BARS, Mme Lynda LEGAST, M. Patrick LEMENUUEL, M. Gilles TESTARD, M. Louis VASTEL, Mme Célia DESAINT-DENIS.

Cette séance s'est réunie à huis clos à la demande de M. le Maire et du conseil municipal et les mesures barrières ont été respectées.

Excusée : Mme Marie-Madeleine TRAVERT

Non excusé :

Procuration : Mme Marie-Madeleine TRAVERT à M. Pascal LANGLOIS

Secrétaire de séance : Mme Odile AZE

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Convocation : 30 octobre 2020

Affichage : 09 novembre 2020

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 07 octobre 2020.

2020-057 : REPRISE DE L'ANCIEN CAMION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à céder le Renault Master pour 500 € H.T. à la SARL CONDE AUTOS.

2020-058 : REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire donne lecture du règlement du conseil municipal rédigé par le groupe de travail.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement du conseil mis en place.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

M. le Maire informe le conseil municipal des différents échanges avec le service de l'urbanisme de Saint-Lô Agglo concernant le PLUI.

2020-059 : TRAVAUX ELECTRIQUES A L'ECOLE MATERNELLE

M. LEMENUEL Patrick présente le devis ANT'ELEC à La Meauffe pour des travaux de changement de chauffage électrique à l'école maternelle qui s'élève à 469 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis d'ANT'ELEC pour un montant de 469 € T.T.C.

RENOVATION DES LAMPADAIRES, SDEM50 (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche)

Des lampadaires doivent être changés sur la commune, M. LEMENUEL Patrick va se charger de rencontrer le SDEM afin d'échanger sur les modalités de prix et proposera lors d'un prochain conseil, un devis.

2020-060 : ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

M. GOHIER Fabrice présente le devis de SELF SIGNAL à Cesson Sévigné pour l'achat de panneaux de signalisation dont le montant s'élève à 396,52 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de SELF SIGNAL pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant de 486,62 € T.T.C.

INFORMATIONS DIVERSES :

Prévision des travaux 2021 :

Le conseil municipal est invité à réfléchir sur les différents travaux qui pourraient être envisagés pour l'année 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23 H 00.

Le Maire

Pascal LANGLOIS

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
CANTON DE PONT HEBERT



Commune de LA MEAUFFE

Numéros d'ordre des délibérations prises					
2020-057	2020-058	2020-059	2020-060		

MEMBRES PRESENTS	MEMBRES ABSENTS
Pascal LANGLOIS	
Fabrice GOHIER	
Odile AZE	
Patrick LEMENUEL	
Milcah BAUDEVEIX	
Magali BERTIN	
Célia DESAINT-DENIS	
Erick HAMOND	
Samuel HARDY	

Philippe LANDAIS	
Catherine LE BARS	
Lynda LEGAST	
Gilles TESTARD	
Marie-Madeleine TRAVERT	Excusée
Louis VASTEL	



Commune de LA MEAUFFE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatre novembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace Melpha, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, Mme Odile AZE, Mme Magali BERTIN, M. Fabrice GOHIER, M. Erick HAMOND, M. Samuel HARDY, M. Philippe LANDAIS, Mme Catherine LE BARS, Mme Lynda LEGAST, M. Patrick LEMENUUEL, M. Gilles TESTARD, M. Louis VASTEL, Mme Célia DESAINT-DENIS.

Cette séance s'est réunie à huis clos à la demande de M. le Maire et du conseil municipal et les mesures barrières ont été respectées.

Excusée : Mme Marie-Madeleine TRAVERT

Non excusé :

Procuration : Mme Marie-Madeleine TRAVERT à M. Pascal LANGLOIS

Secrétaire de séance : Mme Odile AZE

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Convocation : 30 octobre 2020

Affichage : 09 novembre 2020

2020-057 : REPRISE DE L'ANCIEN CAMION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à céder le Renault Master pour 500 € H.T. à la SARL CONDE AUTOS.

Le Maire

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de la réception en Préfecture le 10 novembre 2020

Le Maire,

Pascal LANGLOIS

Pascal LANGLOIS



Commune de LA MEAUFFE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatre novembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace Melpha, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, Mme Odile AZE, Mme Magali BERTIN, M. Fabrice GOHIER, M. Erick HAMOND, M. Samuel HARDY, M. Philippe LANDAIS, Mme Catherine LE BARS, Mme Lynda LEGAST, M. Patrick LEMENUEL, M. Gilles TESTARD, M. Louis VASTEL, Mme Célia DESAINT-DENIS.

Cette séance s'est réunie à huis clos à la demande de M. le Maire et du conseil municipal et les mesures barrières ont été respectées.

Excusée : Mme Marie-Madeleine TRAVERT

Non excusé :

Procuration : Mme Marie-Madeleine TRAVERT à M. Pascal LANGLOIS

Secrétaire de séance : Mme Odile AZE

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Convocation : 30 octobre 2020

Affichage : 09 novembre 2020

2020-058 : REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire donne lecture du règlement du conseil municipal rédigé par le groupe de travail.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement du conseil mis en place.

Le Maire

Pascal LANGLOIS

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de la réception en Préfecture le 10 novembre 2020

Le Maire,

Pascal LANGLOIS



Commune de LA MEAUFFE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatre novembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace Melpha, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, Mme Odile AZE, Mme Magali BERTIN, M. Fabrice GOHIER, M. Erick HAMOND, M. Samuel HARDY, M. Philippe LANDAIS, Mme Catherine LE BARS, Mme Lynda LEGAST, M. Patrick LEMENUEL, M. Gilles TESTARD, M. Louis VASTEL, Mme Célia DESAINT-DENIS.

Cette séance s'est réunie à huis clos à la demande de M. le Maire et du conseil municipal et les mesures barrières ont été respectées.

Excusée : Mme Marie-Madeleine TRAVERT

Non excusé :

Procuration : Mme Marie-Madeleine TRAVERT à M. Pascal LANGLOIS

Secrétaire de séance : Mme Odile AZE

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Convocation : 30 octobre 2020

Affichage : 09 novembre 2020

2020-059 : TRAVAUX ELECTRIQUES A L'ECOLE MATERNELLE

M. LEMENUEL Patrick présente le devis ANT'ELEC à La Meauffe pour des travaux de changement de chauffage électrique à l'école maternelle qui s'élève à 469 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis d'ANT'ELEC pour un montant de 469 € T.T.C.

Le Maire

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de la réception en Préfecture le 10 novembre 2020

Le Maire,

Pascal LANGLOIS

Pascal LANGLOIS



Commune de LA MEAUFFE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatre novembre, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace Melpha, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, Mme Odile AZE, Mme Magali BERTIN, M. Fabrice GOHIER, M. Erick HAMOND, M. Samuel HARDY, M. Philippe LANDAIS, Mme Catherine LE BARS, Mme Lynda LEGAST, M. Patrick LEMENUUEL, M. Gilles TESTARD, M. Louis VASTEL, Mme Célia DESAINT-DENIS.

Cette séance s'est réunie à huis clos à la demande de M. le Maire et du conseil municipal et les mesures barrières ont été respectées.

Excusée : Mme Marie-Madeleine TRAVERT

Non excusé :

Procuration : Mme Marie-Madeleine TRAVERT à M. Pascal LANGLOIS

Secrétaire de séance : Mme Odile AZE

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Convocation : 30 octobre 2020

Affichage : 09 novembre 2020

2020-060 : ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

M. GOHIER Fabrice présente le devis de SELF SIGNAL à Cesson Sévigné pour l'achat de panneaux de signalisation dont le montant s'élève à 396,52 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de SELF SIGNAL pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant de 486,62 € T.T.C.

Le Maire

Pascal LANGLOIS

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de la réception en Préfecture le 10 novembre 2020

Le Maire,

Pascal LANGLOIS